



CYNO CLUB CORREZIEN

OBEISSANCE* *PISTAGE* *RCI* *RING

Siège Social : MAIRIE de FAVARS – le Bourg – 19330 FAVARS

Terrain d'entraînement : Stade de la Trémouille – 19330 FAVARS

N° ID.SCC : 2807 – N° HA.CUN : HA 2807

Président : Thierry ROUSSELIE

06 82 71 39 78

www.cynoclubcorrezien.fr

Favars, le 25 novembre 2019

Madame, Monsieur,

Le Cyno Club Corrèzien a le plaisir de vous accueillir au Sélectif de pistage FH qui aura lieu :

les samedi 01 & dimanche 02 février 2020

au Stade de la Trémouille à FAVARS

La clôture des engagements est fixée 20 janvier 2020

RESERVATION DES REPAS (pour faciliter l'organisation, nous vous demandons de réserver vos repas) :

	VENDREDI SOIR 14 Euros	SAMEDI MIDI 14 Euros	SAMEDI SOIR 18 Euros	DIMANCHE MIDI 14 Euros
Nbre de personnes				
TOTAL				

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous recevoir, nous vous prions de croire en l'assurance de nos salutations cynophiles.

Le président,
ROUSSELIE Thierry.

Personne à contacter pour de plus amples renseignements :

Thierry ROUSSELIE, Président - Tél. : 05 55 26 18 39 – 06 82 71 39 78

email : cynoclubcorrezien@orange.fr

Président : Thierry ROUSSELIE, Les SEIGNOLLES, 19330 CHAMEYRAT, Tél. : 06 82 71 39 78



CENTRALE
CANINE

Groupe Travail IGP - FH

COMMISSION
D'UTILISATION
NATIONALE
DES CHIENS
DE BERGERS
ET DE GARDE

2^{ème} SELECTIF FH saison 2019 - 2020

A retourner avant le : 20 janvier 2020

Montant de l'engagement : 25€

Sélectif organisé par : FAVARS (19) les 1^{er} et 2 fév. 2020

Courrier à adresser à :
Thierry Rousselie, Les Seignolles, 19330 Chameyrat

Coller l'étiquette d'identification du chien

**JOIGNEZ DEUX ETIQUETTES
SUR LEURS SUPPORTS**

Téléphone du propriétaire :

N° C.T. (si pas inscrit sur la licence)

Régionale :

Nom du conducteur (si différent du propriétaire) :

Adresse :

Téléphone : Mail.....

**Dates et conditions de l'obtention du concours F. H 2 ou FCI 3
(Obligatoire pour participer à un 1^{er} sélectif F. H)**

FH2 – FCI3	Lieu	Date	Juge	Résultat
1 ^o concours				

Rappel : Pour accéder à un sélectif dans la première année de compétition du chien, 1 concours niveau FH 2 est obligatoire avec mention.

Le concurrent soussigné, dégage spécialement et entièrement la société organisatrice de toutes responsabilités du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à son chien ou occasionnés par lui.

Il s'engage à respecter les règlements en vigueur de la Société Centrale Canine.

Il est demandé pour tous les chiens venant d'un département infecté par la rage et ceux de 2^o catégorie un certificat de vaccination antirabique précisant que celle-ci a été effectuée plus de 15 jours et moins d'un an depuis la deuxième injection s'il s'agissait d'une primo-vaccination ou depuis l'injection de rappel.

Le Président du club
Cachet, date et signature

Le Concurrent
Date et signature

Toute demande d'engagement non accompagnées de son règlement et de la photocopie du certificat antirabique (pour les races concernées) ne sera pas prise en considération.

La confirmation d'engagement sera envoyée par mail ou à défaut par courrier.

Le Président : *Thierry Rousselie*

HÉBERGEMENTS :

TULLE, environ 12 km du stade de la Trémouille

**Hôtel La Toque Blanche	05 55 26 75 41
**Hôtel Farjounel	05 55 20 04 04
**Hotel P'tit dej	05 55 29 95 65
**Hôtel Le Dunant	05 55 20 15 42
***Hôtel Mercure	05 55 26 42 00
*Hôtel Au Bon Accueil	05 55 26 70 57

Environ 20 km du du stade de la Trémouille :

*Hôtel l'Oustal à NAVES	05 55 26 62 42
**Hôtel Auberge de la route à NAVES	05.55.26.62 02
Hôtel Formule 1 à USSAC	08 92 68 56 85
Hôtel B&B à USSAC	08 92 70 75 86
***Hôtel Mercure à USSAC	05 55 86 36 36
**Hôtel Kyriad à BRIVE	05 55 74 40 40
**Hôtel Ibis à BRIVE	05 55 17 42 42
**Hôtel La Gamade DONZENAC	05 55 85 71 07

A côté du stade de la Trémouille - FAVARS :

**Hôtel Vernat à FAVARS : 05.55.29.30.14

PLAN D'ACCÈS AU CLUB :

En arrivant de CLERMONT par l'A89, prendre direction ST GERMAIN (D9).

En arrivant de LIMOGES par l'A20, emprunter la sortie 46.1, direction TULLE-CLERMONT, direction ST GERMAIN (D9).

En arrivant de TOULOUSE par l'A20, emprunter la sortie 46.1, direction TULLE-CLERMONT, direction ST GERMAIN (D9).

En arrivant de PERIGUEUX ou BORDEAUX, prendre l'A20 direction TULLE-LIMOGES, emprunter la sortie 46.1, direction TULLE-CLERMONT puis direction ST GERMAIN (D9)

En arrivant de BRIVE, prendre direction MALEMORT, ensuite STE FEREOLE (D44), puis ST GERMAIN (D9) puis direction FAVARS –TULLE (D9).

En arrivant de TULLE, prendre direction POISSAC (D9), puis ST GERMAIN (D9).

Les itinéraires seront fléchés à partir de ces endroits.

POINTS GPS :

STADE DE LA TREMOUILLE : 45°16'0.73"N / 1°41'38.65"E.

SALLE DES FETES DE FAVARS : 45°15'45.94"N / 1°40'40.76"E . A FAVARS, on traverse le village et on arrive à la SALLE DES FETES, rue des lilas, face à l'église.

